

L' E N V O I  
D U  
CONSOLATEUR,  
O U

SERMON sur les paroles de nô-  
tre Seigneur dans son Evangile  
selon St. Jean Chap. 16.  
vers. 7.

L' E N V O I  
D U  
CONSOLATEUR,

Ou SERMON sur ces paroles de  
nôtre Seigneur dans son Evan-  
gile selon St. Jean Chap. 16.  
vers. 7.

*Car si je ne m'en vai, le Consolateur ne vien-  
dra point à vous; & si je m'en vai, je  
vous l'envoyerai.*

**M**

ES FRERES,

**Q**Uand Dieu créa ce beau monde que  
nous voyons rempli de tant de merveil-  
les, il ne le mit pas dans sa perfection tout  
d'un coup: il en fit premierement une rude-  
& grossiere ébauche, en tirant d'abord du  
neant cette masse informe & confuse; ce

B b 4

.chaos

chaos que Moïse nous représente, comme un grand & vaste abîme, où toutes choses étoient mêlées ensemble dans une obscurité profonde. Ensuite il travailla à débrouiller cette confusion, à éclairer ces tenebres, à mettre l'ordre dans cet amas indigeste, à le façonner & à le polir, jusqu'à ce qu'il fût dans cet admirable état, où nous le voyons aujourd'hui. Mais si nous prenons bien garde à la doctrine de l'Écriture, elle nous fera remarquer que l'accomplissement de ce bel ouvrage est dû au St. Esprit. Car elle nous distingue trois choses dans la création du monde; la matière, la forme, & la perfection, qui donna l'ornement & la dernière beauté aux parties de l'Univers. La matière fut le chaos qui contenoit les semences de toutes choses. Et ce fut là proprement l'ouvrage du Pere. Au commencement Dieu, Dieu seul, sans qu'il soit fait mention de sa parole créa les cieux & la terre, les enveloppant dans une masse tenebreuse, où ils étoient, comme en un tas sans distinction & sans ordre. La forme fut l'ordre qui y fut mis, quand chaque partie fut tirée du sein de cette matière première, pour paroître en son rang & en sa place: & ce fut là l'ouvrage du Fils de Dieu: Dieu dit que la lumière soit: Dieu dit, qu'il y ait une étendue & des astres: voilà la parole employée à cette formation. La perfection enfin fut la beauté qui acheva de donner le lustre & l'excellence aux parties

du

du monde. Et ce fut là l'ouvrage du St. Esprit. Car il nous est représenté se mouvant sur le dessus des eaux, se mouvant, comme pour tourner & retourner les choses afin de les accomplir. Et c'est pourquoi Job disoit que Dieu a orné les cieus par son Esprit: il ne dit pas qu'il les a créés simplement, mais ornés & embellis, pour les revêtir de cet éclat merveilleux, & de ces qualitez extraordinaires qui ravissent les yeux & l'esprit. *Chap.*  
26: 15

Mes Freres, comme la creation du monde est l'image de la formation de l'Eglise, aussi peut-on remarquer dans celle-ci les mêmes choses que dans l'autre: car on y peut distinguer une matiere, une forme & une perfection. Une matiere, qui est l'œuvre du Pere: une forme, qui est celle du Fils; & une perfection, qui est due au St. Esprit. La matiere c'est l'état de la Loi, où tout étoit encore dans un chaos tenebreux, puis qu'alors on n'avoit que les semences des choses couvertes d'ombres & d'obscuritez; & c'étoit le Pere qui agissoit dans cette ancienne Oeconomie, où les mysteres du salut n'étoient qu'ébauchés. La forme c'est l'état de l'Évangile, où le Fils est venu debrouiller les obscuritez de la Loi, chasser les ombres, dissiper les tenebres, donner l'ordre aux parties, separant les figures & les ceremonies d'avec l'essentiel de la pieté. Mais quoi qu'il en soit, tant que le Fils fut ici bas en la terre

l'Eglise n'eut point sa perfection, elle demeura dans la foiblesse, dans l'infirmité, dans les commencemens d'une foi naissante, qui à peine pouvoit soutenir les premiers rayons de l'Orient d'enhaut. Les Apôtres qui en faisoient la plus illustre partie, étoient eux-mêmes dans une infirmité pitoyable. Tous les enseignemens & les miracles de leur maître n'empêchèrent point, que pendant son séjour au monde ils ne se montrassent extrêmement foibles. Car ils étoient ignorans jusques à reconnoître la nécessité & l'utilité de sa mort, incredules jusques à douter de la merveille de sa resurrection, lâches & timides jusqu'à la renier à la vuë du moindre peril. Il falloit donc que le St. Esprit vint donner la perfection à l'Eglise pour achever ce que le Pere avoit ébauché, ce que le Fils avoit avancé; mais ce qui ne fut accompli que par la vertu admirable de ce saint & divin Esprit, qui mit la dernière main à la formation de ce nouveau monde. En vain le Pere eût donné la Loi, en vain le Fils eût apporté l'Evangile, si le St. Esprit ne fût venu deployer la grace sans laquelle on ne sauroit accomplir la Loi, ni croire dignement à l'Evangile.

C'est par cette consideration que JESUS consolait ses Apôtres de son depart & de sa separation d'avec eux: leur representant que c'étoit leur avantage qu'il les quittât, afin que le St. Esprit vint à sa place leur donner la per-

perfection qui leur manquoit, corriger leurs deffauts, éclaircir leurs doutes, bannir leurs erreurs, remedier à leurs craintes, & les mettre en état de servir au grand dessein de la conversion du monde à laquelle ils étoient appellez. Il vous est expedient, leur dit-il, que je m'en aille. *Car, ajoûte-t-il, si je ne m'en vai, le Consolateur ne viendra point à vous: mais si je m'en vai, je vous l'envoye-  
rai.* C'est ce que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui, à la gloire de cet adorable Esprit à qui cette fête est consacrée. Lui-même veuille nous conduire dans la meditation de ces excellentes paroles, pendant que nous y examinerons premierement *le Consolateur* dont il s'y agit. Secondement ce que le Seigneur dit par forme de negation, c'est *que s'il ne s'en va ce Consolateur ne viendra point.* Et enfin ce qu'il en affirme, c'est *que s'il s'en va il l'envoyera.* Qui a oreilles pour ouir, oye ce que JESUS & son Esprit disent ici aux Eglises, & à tous les fideles du monde en la personne des Saints Apôtres.

Le mot de Consolateur dans l'original est celui de *Paraclet*, qui pour être Grec, ne laisse pas d'être connu de tout le monde, parce que l'usage Ecclesiastique l'a rendu commun parmi tous les Chretiens, de même que les mots d'Immanuel, d'Alleloja, de Hofanna, d'Amen, de Kyrie éleison, & autres semblables, qui pour être étrangers dans les langues vulgaires, ne laissent pas nean-  
moins

moins d'être employez en tous lieux, & entendus en gros de chacun. Ce titre de *Paraclet* dans le Nouveau Testament se donne tantôt à la seconde personne de la Trinité, J. CHRIST nôtre Seigneur : & tantôt à la troisième qui est le St. Esprit. Car pour J. CHRIST, il est expressément qualifié de la sorte dans ce passage de la première Epître de St. Jean, où il est dit que si nous avons péché, nous avons un *Paraclet* envers le Pere savoir J. CHRIST le juste. Et pour le St. Esprit, ce titre lui est donné à toute heure dans l'Evangile. Mais quand il est rapporté à JESUS-CHRIST, on le traduit par celui d'Avocat, au lieu que quand il est attribué au St. Esprit on le tourne par celui de Consolateur. De quoi la raison est, que ce mot de *Paraclet* à le considérer dans son origine & dans son étymologie, signifie proprement celui qui sçait parler, qui s'énonce heureusement, & qui par l'adresse de son discours & par la beauté de son langage est propre à s'insinuer dans les esprits. Comme donc les Avocats & les Consolateurs sont deux sortes de personnes, à qui la facilité de l'expression & les graces de l'Eloquence sont nécessaires; aussi a-t-on appliqué ce terme aux uns & aux autres. Et parce que l'office du Fils est de plaider nôtre cause devant le Juge celeste, & que celui du St. Esprit est de consoler nos cœurs, de là vient que *Paraclet* à l'égard de JESUS, est traduit *Avocat*, & à

Chap.  
2: 11

à l'égard du St. Esprit, il est interpreté Consolateur. Ce n'est pas que ces deux qualitez ne puissent être confonduës en l'une & en l'autre de ces personnes divines. Car J E S U S est nôtre Consolateur, & le St. Esprit est nôtre Avocat.

Oui, Mes Freres, J E S U S est nôtre Consolateur, il nous le temoigne lui-même, puis que dans une promesse pareille à celle qu'il fait ici à ses Disciples, il apelle le St. Esprit un *Chap.* autre Consolateur. Je prierai le Pere, dit-il, *14: 16.* & il enverra un autre Consolateur. Car en disant un autre, il temoigne que cet Esprit Saint n'étoit pas le seul Consolateur des fideles, que lui aussi de sa part devoit être considéré sous ce nom, comme étant le premier Consolateur de l'Eglise. En effet le Prophe-  
te Esaïe l'envisageoit de cette maniere dans ce *Esaï. 61: 1, 2.* beau passage où il l'introduit, disant que le Pere l'avoit oint & sacré pour évangéliser aux pauvres, pour medeciner les malades, pour publier la liberté aux captifs, & pour consoler ceux qui menoient deuil. C'est pourquoy son avènement au monde est apellé la consolation d'Israël. Et quand l'Apôtre *Luc 2: 25.* dit, s'il y a quelque consolation en CHRIST, ce n'est pas pour le revoquer en doute, comme une chose incertaine: mais au contraire *Phil. 1: 1.* pour le poser comme une verité constante, & pour raisonner sur ce principe infailible qu'en J. CHRIST, comme dans une source féconde & inepuisable se trouvent toutes  
sortes



fortes de consolations avec abondance. O que c'est un grand & admirable Consolateur que ce Fils bien-aimé, en qui le Pere prend son bon plaisir ! Consolateur contre le peché, qu'il a pleinement & parfaitement expié par son sang, pour nous en obtenir une remission entiere, ayant été fait peché pour nous afin que nous fussions faits justice de Dieu en lui. Consolateur contre les afflictions de la vie, qu'il nous a renduës glorieuses par son exemple, salutaires par sa grace, legeres par ses promesses, comme par un heureux contrepoids qui l'emporte à la balance, quand nous venons à peser les souffrances du tems present, avec cette gloire future & éternelle qu'il nous a acquise. Et c'est pourquoi St. Paul disoit, comme les souffrances de CHRIST abondent en nous, aussi nôtre consolation abonde par CHRIST. Consolateur contre la mort, qu'il a heureusement transformée, puis que d'Ange exterminateur & destructeur, il en a fait un Ange liberateur, qui nous vient ouvrir les portes de nôtre prison, pour nous mettre dans la liberté de la gloire des enfans de Dieu. Consolateur contre le Diable, ayant détruit non seulement la mort, en ce qu'elle avoit de funeste, mais aussi celui qui en avoit l'empire : afin que si ce Prince du monde vient encore à nous, il n'ait rien pourtant en nous, pour ruïner nôtre salut, qui est à couvert de tous ses efforts. Consolateur en un mot generalement en toutes choses, puis qu'il

2 Cor.  
5: 21.

3 Cor.  
1: 5.

Hebr.  
2: 14.

qu'il promet un soulagement universel à tous ceux qui s'adresseront à lui. Venez à moi <sup>Matth.</sup> vous tous qui êtes travaillez & chargez, & <sup>11: 28,</sup> je vous soulagerai, & vous trouverez repos à vos ames.

D'ailleurs aussi le St. Esprit est véritablement nôtre Avocat. Car St. Paul dans son Epitre aux Romains dit en propres termes <sup>Chap.</sup> qu'il fait requête pour nous : qu'il intercede, <sup>8: 25.</sup> qu'il interpelle, qu'il intervient entre nous & le Juge éternel, pour nous le rendre favorable, & nous faire obtenir de lui une bonne & agreable sentence. Il est vrai que le St. Esprit n'est pas nôtre Avocat de la même sorte que J. CHRIST: ils exercent cette office d'une maniere extrêmement differente. Car JESUS plaide pour nous par l'interposition de son merite qu'il presente à Dieu son pere, & qu'il met entre sa justice & nos pechez, pour arrêter le cours de sa malediction & de sa vengeance: mais le St. Esprit plaide pour nous, par l'inspiration de sa grace, & par l'efficace de sa vertu salutaire, dont il nous remplit pour nous faire rechercher Dieu, & implorer sa misericorde. Et l'on ne fauroit mieux expliquer cette difference que par celle qui se rencontre entre les Avocats. Car on voit qu'il y en a de deux fortes. Les uns sont Avocats plaidans, qui postulent devant les Juges, & tâchent de les persuader par la force de leurs raisons & de leurs discours. Les autres sont des Avocats con-

consultans, qui instruisent les parties, les conseillent, les adressent, les résolvent dans leurs doutes, les éclairent dans leur ignorance, les conduisent dans leurs affaires. **JESUS** est proprement un Paraclet, un Avocat du premier ordre : c'est nôtre Avocat plaidant, qui postule pour nous devant le Souverain Juge, & qui mettant en avant les argumens invincibles de sa passion, faisant ouïr  
*Hebr. 12:* la voix de son sang, qui prononce de meilleures choses que celui d'Abel, nous obtient nôtre absolution & nôtre grace. Mais le St. Esprit est nôtre Avocat consultant, qui nous conseille, nous instruit, nous console, nous donne le courage & l'assurance de nous adresser à Dieu, la hardiesse de lui parler, & les dispositions nécessaires pour en être écou-  
 24. tez. O nous heureux, Mes Freres, d'avoir deux si admirables Avocats, dont l'un plaide pour nous dans le ciel : & l'autre nous apprend à former nos requêtes en la terre ! L'un apuye nos prieres devant Dieu : l'autre les compose & les anime dans nos cœurs. L'un couvre nos deffauts par son merite, l'autre les corrige par sa vertu. L'un par la force de son intercession toute-puissante fait taire les condamnations de la Loi ; l'autre par l'efficace de ses merveilleuses consolations apaise les troubles de nos consciences.

C'est pourquoi il est appellé le Consolateur, & certainement c'est avec raison. Car c'est lui qui nous donne les vrayes consolations,

en

en nous appliquant le mérite & la satisfaction du Seigneur J E S U S : & par là nous remplissant d'une paix, d'une tranquillité, d'une joye qui ne sauroit jamais nous venir d'ailleurs. Car il nous revêt de la justice de J. C H R I S T sous laquelle tous nos pechez sont couverts. Il nous assure interieurement que nôtre condamnation est passée, que nôtre malediction est abolie, que nôtre reconciliation est faite, que Dieu est nôtre Pere, que J E S U S est nôtre Sauveur: que le ciel est nôtre heritage, que nôtre salut est en sûreté: & que ni *Rom. 8:* mort, ni vie, ni principautez, ni puissances <sup>37.</sup> ne nous sauroient jamais separer de l'amour que Dieu nous temoigne en son Fils. Par ce moyen il repand en nous des consolations ineffables. Il n'y a point de larmes qu'il n'effuye, de douleurs qu'il n'apaise, de craintes qu'il ne calme, d'amertumes qu'il n'adoucisse, de playes qu'il ne bande & ne guerisse dans les fideles. Car il produit en eux des sentimens si vifs de l'amour de Dieu, du pardon de leurs pechez, de la grace qui leur est acquise, de la gloire qui leur est infailliblement reservée, qu'au milieu même de toutes leurs afflictions, il leur fait sentir des consolations incroyables. Sont-ils dans les tenebres? c'est une lumiere celeste, qui resplendit dans leur cœur, pour y faire reluire avec éclat les rayons d'une grace salutaire qui les ravit, & qui les rend brillans de joye, au milieu même des jours les plus sombres & des

452. *L'envoi du Consolateur.*

nuits les plus obscures. C'est un tresor inestimable qui leur aporte des richesses infinies, car il leur donne la foi qui est plus precieuse que l'or, & la vraye sagesse qui vaut mieux que les pierreries & les perles; & les met en possession de ce divin JESUS, qui est le grand gain à vivre & à mourir. Sont-ils malades? c'est un baume exquis; c'est une huile sans pareille, qui penetre jusques dans leurs jointures & dans leurs moëles, qui rejouit les os brisez, qui fait trouver la santé dans les maladies, & la vie dans la mort même. Sont-ils en doute de leur salut? c'est un temoin irreprochable, qui rend témoignage à leur esprit qu'ils sont enfans de Dieu, pour en conclurre, que si enfans donc heritiers; heritiers de Dieu & coheritiers de nôtre Seigneur J. CHRIST. Fussent-ils même environnez de toutes parts, d'un deluge universel de calamitez & de maux? cet Esprit est une colombe admirable qui ne manque point à leur apporter la feuille d'olive, pour les assûrer que leur Arche est en sûreté, & qu'ils sortiront heureusement de l'inondation. Ainsi cet Esprit est un Consolateur parfait en toute sorte de rencontres. Il nous soutient quand nous chancelons, il nous releve quand nous tombons, il nous redresse quand nous nous fourvoyons, il nous encourage quand nous tremblons, il nous fortifie quand nous succombons. Dans nos doutes c'est nôtre conseiller, dans nos maladies c'est nôtre Medecin,

1 (Pier.  
1: 7.  
Ezeu. 3:  
15.

Phil. 1:  
21.

Rom. 8:  
16, 17.

décin, dans nos ignorances nôtre Docteur, dans nos égaremens nôtre guide, dans toutes nos afflictions quelles qu'elles soient, c'est nôtre grand & souverain Consolateur.

C'est le vrai Consolateur, Mes Freres; il n'y en a point d'autres; & c'est s'abuser que d'en chercher hors de lui. Job nommoit ses amis des Medecins de neant, & des consolateurs fâcheux. C'est ce qu'on peut dire de toutes les consolations qui ne tirent point leur origine de l'Esprit de Dieu; ce ne sont que des medecines de neant, qui ne sauroient guerir les playes d'un cœur vivement atteint, & profondément navré; des consolations fâcheuses, qui ne laissent après elles rien de satisfaisant & de durable. Les richesses, les voluptez, les honneurs sans ce saint & divin Esprit ne sont que des pieges, des semences de maux, des pepinieres d'ennuis, des moyens de damnation; & tout ce qui peut arriver aux hommes d'heureux & de souhaitable, sans la grace de cet Esprit, ressemble à ces cailles des Israëlites, dont l'abondance les fit crever. Il n'y a donc de veritable Consolateur, que le St. Esprit. C'est en lui seul qu'il faut chercher la vraie, pure, ferme & assurée consolation. Elle ne se rencontre que dans le sentiment de la paix, que dans la possession de la grace, que dans la lumière de sa conoissance, & dans l'exercice de ses vertus. Quiconque cherche là sa consolation ne s'y meprendra jamais. Et quelque

soit le mal qui l'afflige, il est indubitable qu'il trouvera de quoi l'adoucir.

Mais il faut remarquer ici que ce titre de *Consolateur* appliqué au St. Esprit est particulier à l'Évangile. Vous ne trouverez point dans l'Ancien Testament que le St. Esprit soit ainsi nommé. Jamais Moïse, ni les Prophe-tes ne lui avoient donné cette qualité: jamais ils ne s'étoient servis de ce terme: jamais ils n'avoient dit le *Consolateur* pour désigner le St. Esprit. C'est JÉSUS qui a introduit ce langage, & qui lui a donné cours dans son Église. D'où vient cela, Mes Freres? c'est qu'en effet le St. Esprit ne fait proprement l'office de Consolateur que sous l'alliance de J. CHRIST. Auparavant sous la Loi c'é-

Rom. 8:  
15.

toit, dit St. Paul, un Esprit de servitude, par conséquent de crainte, par conséquent de contrainte, d'inquietude, d'aprehension & d'allarmes; car l'esclavage & la servitude produit nécessairement ces effets. Mais sous

*Ibid.*

l'Évangile c'est un Esprit d'adoption, dit le même Apôtre, un Esprit, non d'esclave, mais d'enfant: par conséquent un Esprit de confiance, d'assurance, de liberté, de consolation & de paix. Ce n'est pas que sous la Loi, le St. Esprit ne donnât de la consolation aux fideles: mais c'étoient des consolations foibles, en comparaison des nôtres, parce que l'alliance legale étoit une alliance, où la severité l'emportoit. Les maledictions de Dieu y tonnoient d'une façon effroyable

con-

contre les pecheurs; les foudres de la Justice y faisoient plus de bruit que le doux son de la grace. Les promesses de remission n'y paroissoient, que comme de petits rayons de soleil entre des orages, entre des nuages sombres & obscurs, gros de tonnerres & d'éclairs, qui causoient plus de terreur, que les autres ne donnoient de joye. Les assurances de misericorde dans la bouche des Prophetes, n'étoient que comme du miel dans la gueule d'un lion; c'est-à-dire que leur douceur étoit accompagnée de tant de sujets de crainte, qu'on n'en retiroit ordinairement qu'une consolation fort imparfaite. Mais sous l'Evangile, ce n'est pas de même: l'alliance que Dieu y a traitée avec ses hommes est une alliance, où la misericorde l'emporte. Tout y parle de benignité, d'absolution & d'indulgence. Le trône de Dieu est un trône de Hebr. 4: 16. grace, où il veut que nous allions avec assurance. Les Pasteurs y sont des Ministres de 2 Cor. 5: 19. reconciliation qui nous annoncent la paix: le Mediateur y est un J E S U S, c'est-à-dire, un Matth. 1: 21. Sauveur de nom & d'effet. La doctrine y est un Evangile, c'est-à-dire, une parole de Act. 20: 24. bonne nouvelle. La loi y est une loi d'amour, & non de contrainte. La condition qui s'y exige des hommes est, non une sainteté parfaite, qui nous mettroit au desespoir: mais seulement une foi sincere, qui nous fait benir la facilité du maître que nous servons, qui est si aisé à contenter. La promesse qui



s'y fait est une pleine & entière remission de tous pechez à ceux qui voudront croire & se repentir. La recompense qui s'y obtient est un heritage d'enfant, par consequent gratuit, & non un loyer de serviteurs & de mercenaires, qui se doit meriter par le travail de nos oeuvres. En un mot l'alliance de JESUS-CHRIST dans toute son étendue n'est autre chose que misericorde & grace. Et c'est là proprement que Dieu fait ouïr ce bienheureux langage qu'il avoit predit & promis dans Esaïe, Consoloz, consoloz mon peuple, parlez à Jerusalem selon son cœur, car son iniquité y est tenuë pour aquitëe. Il ne faut donc pas s'étonner que le St. Esprit y porte le nom de Consolateur : puis que son vrai & propre emploi sous cette agreable œconomie, est de consoler les ames par les promesses de remission & de grace qui s'y adressent à tous les croyans. Dieu dans cette aimable alliance se presente, non comme Juge, mais comme Pere; le Fils y agit, non comme partie, mais comme Mediateur & comme Avocat. Et quel personnage donc y peut mieux convenir au St. Esprit, que celui de Consolateur? Car quand on a Dieu pour Pere, & le Fils pour Avocat, on ne sauroit manquer d'avoir le St. Esprit pour Consolateur. C'est pourquoy aussi lors que ce divin Esprit a voulu se rendre visible sous l'Evangile, il n'a pris que des formes qui se rapportoient à cette qualité & à cet emploi. Car

il

Esaï. 40:  
Et

il parut au baptême de nôtre Seigneur sous la forme d'une colombe, & vous savez qu'il n'y a rien de plus doux que la colombe; c'est la benignité même. C'est un oiseau sans armes & sans fiel, tout propre à nous représenter les consolations du St. Esprit. Il parut le jour de la Pentecôte sur les Apôtres, comme un feu: mais ce fut un feu entièrement innocent, qui ne brûla pas un de leurs cheveux, & qui ne fit que leur former, comme une couronne de rayons sur la tête: pour designer cet Esprit Consolateur, qui ne vient aujourd'hui en la terre, que pour éclairer les hommes, & pour les remplir d'une heureuse lumiere, & d'une chaleur innocente qui les prepare à une couronne de gloire, dont ils brilleront éternellement dans le ciel.

Voilà donc ce *Consolateur*, dont parle ici le Sauveur du monde. C'est l'Esprit de verité, l'Esprit de sainteté, l'Esprit de l'Evangile & de la grace. Et c'est de cet Esprit qu'il dit maintenant à ses Apôtres, *Si je ne m'en vai*; c'est-à-dire, si je ne m'en vai à celui qui m'a envoyé, comme il le disoit dans les paroles immédiatement precedentes; si je ne m'en vai au Pere, comme il parle ailleurs; si je ne retourne auprès de lui par mon ascension dans le ciel, *le Consolateur ne viendra point*. Comment direz-vous, cette parole se peut-elle trouver veritable? Cet Esprit n'étoit-il pas déjà venu aux Apôtres, lors même qu'il leur parloit ainsi? Comment

sans lui auroient-ils pu croire au Seigneur JÉSUS ? Comment le conoître sans sa lumie-  
 re ; comment le servir sans sa vertu ; com-  
 ment perseverer dans sa communion , mal-  
 gré les tentations du monde & les decoura-  
 gemens de la chair, sans sa grace puissante  
 & victorieuse qui les avoit tirez fortement,  
 afin qu'ils courussent après lui dans la voye  
 étroite & penible du Royaume des Cieux ?  
 Nul ne sauroit seulement dire JÉSUS être  
 le CHRIST, sans le St. Esprit. Ne faloit-  
 il pas necessairement que les Apôtres l'eus-  
 sent reçu pour embrasser publiquement la  
 doctrine de ce JÉSUS, de cet homme per-  
 secuté qui étoit scandale aux Juifs, & folie  
 aux Grecs ? Pourquoi donc dit-il ici à ses  
 disciples, que s'il ne s'en va le St. Esprit ne  
 viendra point à eux, puis qu'il y étoit déjà  
 venu d'une façon si sensible & si remarqua-  
 ble ? C'est, Mes Freres, que le Seigneur ne  
 considere pas ici le St. Esprit, simplement &  
 absolument en lui-même ; mais tel qu'il l'a-  
 voit promis & fait esperer à ses Apôtres, tel  
 qu'il le devoit repandre sur eux le jour solen-  
 nel de la Pentecôte. D'où vient que cet Es-  
 prit saint est formellement nommé l'Esprit de  
 la promesse, c'est-à-dire, l'Esprit consideré  
 dans cette relation qu'il avoit aux promesses  
 qui en avoient été faites. Et même on voit  
 au commencement du livre des Actes qu'il est  
 qualifié expressément la promesse du Pere,  
 lors que JÉSUS commande à ses Apôtres  
 après

1<sup>er</sup> Cor.  
14: 3.

7<sup>es</sup> Cor.  
1: 23.

Eph. 1:  
13.

Act. 1:  
4.

après sa resurrection, de demeurer dans Jerusalem, sans en partir, pour y attendre la promesse du Pere, laquelle, dit-il, vous avez ouïe de moi. C'est donc cet Esprit promis, qui n'étoit point encore venu aux Apôtres, parce qu'il ne leur avoit point été communiqué avec cette riche abondance, avec cette grande & merveilleuse effusion de dons & de graces, dont ils devoient être comblez par l'envoi glorieux de cet Esprit en la Pentecôte. Non seulement il n'étoit point encore venu à eux en cet égard, mais même il n'y pouvoit venir, suivant la declaration que nous en fait ici le Sauveur. *Si je ne m'en vai le Consolateur ne viendra point.*

C'est ce qu'il y a en ceci de plus surprenant. Car pourquoy, direz-vous, le St. Esprit ne pouvoit-il venir aux Apôtres, qu'après la retraite & le depart de leur maître? Pourquoi l'un & l'autre ne pouvoient-ils pas se trouver en même tems ici bas au monde? Quelle repugnance, quelle incompatibilité y avoit-il entre leur presence? Comme ils habitent ensemble de toute éternité dans le sein de Dieu, ne pouvoient-ils pas bien habiter aussi ensemble parmi les hommes? Si quel-

*Jean 14:  
23.*

*10  
10218*

conversoit familièrement revêtu de nôtre chair? C'est ce qu'il nous faut rechercher, Mes Freres, pour y reconoitre la sagesse infinie de Dieu, qui fait tout avec un ordre admirable. Et pour peu qu'on y aporte d'attention, on trouvera diverses raisons de ce merveilleux procedé. Premièrement, comme les trois personnes de l'adorable Trinité subsistent ensemble dans un certain ordre; le Pere par soi-même, comme la source & l'origine de la Divinité; le Principe sans principe; le Fils par le Pere dont il est engendré; comme étant le Principe de principe; & le St. Esprit par le Pere & le Fils dont il procede également, comme étant leur amour commun, qui naît de leur contemplation reciproque: si bien que dans cet ordre le Pere est le premier, le Fils le second, & le St. Esprit le troisiéme, aussi ces trois benites personnes ont-elles dû se manifester par ordre, pour garder dans leur manifestation le même rang qui se trouve dans leur subsistence. Le St. Esprit donc étant le dernier, il étoit convenable qu'il se revelât le dernier, & qu'il suivit les deux autres. Le Pere s'étoit manifesté le premier par ses diverses apparitions aux Patriarches, aux Prophetes & aux Israélites. Et durant ce tems le Fils se tenoit avec Dieu, comme dit St. Jean. Et Salomon dans ses Proverbes, nous le represente comme un nourrisson dans le sein du Pere éternel, qui prenoit alors ses plaisirs en lui,

Jean 1:  
1.  
1 Jean  
1: 2.

Chap.  
8: 30.

*L'envoi du Consolateur.*

411

lui, dans une communion secrète, qui n'étoit connue que d'eux seulement. Depuis le Fils s'est manifesté par l'incarnation, dans l'accomplissement des tems. Il est venu ici habiter avec les hommes, il s'y est fait voir, ouïr, toucher. Il y a demeuré trente trois ans de suite, pour rendre le monde témoin de sa vie, de sa conversation & de ses miracles. Et durant ce tems le St. Esprit se tenoit dans le ciel, sans se déclarer par une manifestation authentique. Enfin le Fils s'est retiré là haut pour y être contenu jusqu'au retablissement de toutes choses, le St. Esprit en descendit à son tour, pour s'apparoître visiblement en la terre, comme il fit le jour de la Pentecôte, où revetu d'une forme corporelle, il vint se rendre visible, sensible & palpable. JESUS donc ayant égard à cet ordre successif des manifestations divines, dit ici que s'il ne s'en alloit le Consolateur ne viendroit point; c'est-à-dire, ne viendroit point d'une maniere visible, comme lui JESUS avoit fait en descendant ici bas, parce qu'il falloit que les trois personnes de la Divinité gardassent chacun son rang dans leurs aparitions solennelles, pour faire leur entrée l'une après l'autre dans le monde: & que par consequent il falloit que le Fils s'en allât, afin que le St. Esprit vint ensuite, & prît sa place en la terre. Sans cela la Divinité du St. Esprit n'auroit point paru. Car s'il fût descendu pendant que JESUS étoit  
ici

Ab. 3.  
21.

ici bas au monde, quoi qu'eût pu faire ce divin Esprit, quelques vertus qu'il eût déployées, quelques miracles qu'il eût operez, on auroit tout attribué à J. CHRIST. Il auroit eu beau faire parler toutes les langues du monde aux Apôtres, leur conferer les dons de guerir les malades, & de ressusciter les morts; si JESUS y eût été present avec eux, on auroit toujours dit; c'est l'œuvre de CHRIST, c'est ce grand Prophete de Dieu: ce Prophete Dieu qui leur donne ce pouvoir, & qui les rend capables de tant de merveilles, pour les autoriser, comme ses disciples. Ainsi la gloire du St. Esprit auroit été obscurcie, & sa Divinité meconuë. Mais quand J. CHRIST est retiré, en sorte qu'il ne paroît plus sur la terre, & que cependant en son absence le St. Esprit vient animer les Apôtres, leur aprendre en un moment les langues de tous les peuples, les éclairer de toutes les lumieres du Ciel, leur mettre entre les mains les clefs de la vie & de la mort, pour guerir ou pour tuer les hommes à leur gré, sans que JESUS y soit ni vu, ni oui, ô alors le St. Esprit est glorifié, sa Divinité est manifestée, & l'on est obligé de le reconnoître, pour lui rendre l'honneur & l'hommage qui lui appartient.

Mais d'ailleurs il étoit encore absolument nécessaire, par la consideration de la Doctrine du Seigneur JESUS, qu'il s'en allât avant que le St. Esprit vint. Car l'Esprit de  
CHRIST

CHRIST ne se devoit pas communiquer avant l'établissement de sa doctrine. Pourquoi? Parce que cet Esprit ne se donne que pour faire embrasser la Doctrine, pour la faire croire, suivre & professer. Il falloit donc que la Doctrine fût établie avant que cet Esprit se repandît sur les hommes. Or la doctrine du Sauveur du monde n'avoit garde de pouvoir être formée avant son ascension dans le ciel : puis que cette ascension en est une des plus grandes, des plus importantes & plus essentielles parties. C'en est le couronnement : c'en est le chapiteau ; c'en est la faite, la perfection & le comble. Car la doctrine Chretienne consiste proprement dans la naissance de nôtre Seigneur, dans sa mort, dans sa resurrection, dans son ascension & dans sa seance à la droite de son Pere. En vain sa naissance sans sa mort, qui a satisfait pour nos pechez. En vain sa mort sans sa resurrection, qui nous assure du merite de sa mort & de l'acceptation de son sacrifice. En vain sa resurrection sans son ascension glorieuse, qui nous ouvre le ciel, & nous y prepare nôtre place, afin que là où il est nous y soyons aussi un jour avec lui, pour y contempler sa gloire & pour en jouir. En vain son ascension, sans sa seance à la droite de son Pere, qui lui donne toute puissance au ciel & en la terre, pour nous amener effectivement avec lui à la possession de son bonheur éternel. Il falloit donc, pour donner la forme

me



me à la doctrine Chrétienne, que JESUS non seulement fût né, mais qu'il fût mort, ressuscité, monté dans les cieus, & assis sur le thrône de Dieu son Pere. Par conséquent il faloit de nécessité qu'il s'en allât avant que l'Esprit vint, parce qu'avant son ascension dans le ciel les objets de la foi n'étoient pas encore formez. Comment donc l'Esprit de cette foi, l'Esprit qui fait croire aux mysteres de l'Evangile seroit-il venu se communiquer avec toute la plénitude de ses graces, puis que ces mysteres étoient encore imparfaits, & n'avoient pas encore reçu leur accomplissement? Le principal y manquoit. C'est pourquoi l'on voit que J. CHRIST n'entreprend point d'établir sa Religion en la terre, avant son ascension dans le ciel; jusques là il laisse regner celle de Moïse avec ses Ceremonies & ses ordonnances, lui-même s'y assujettit religieusement jusqu'à la fin. Mais quand une fois il fut monté dans le ciel: aussitôt il abolit la pedagogie de Moïse, pour donner lieu à une autre forme de Religion dans le monde. Il fit prêcher hautement l'inutilité de la circoncision, la vanité des sacrifices, & le mepris de toutes les disciplines legales, pour instituer en leur place ce service raisonnable, ce culte spirituel, où Dieu n'est plus servi en ombre ni en figure, par des choses materielles & terrestres, mais en esprit & en verité, par des affections pures & saintes. Si donc JESUS ne s'en fût retourné

tourné

tourné auprès de son Pere, le St. Esprit n'auroit pu venir porter les hommes à croire en lui, puis que sa Religion n'auroit eu ni la forme, ni son établissement.

Sans cela même ce St. Esprit n'auroit pu faire la fonction de Consolateur, Car c'est de l'ascension de J. CHRIST dans le ciel que depend nôtre consolation. C'est là ce qui nous assure de la gloire & de la puissance de nôtre Chef. C'est là ce qui nous persuade qu'il regne sur tout l'Univers, qu'il tient toutes choses assujeties sous ses piez, qu'il dispose des cieux, des astres, des élemens & de toutes les creatures, qu'il est le maître des Anges, aussi bien que des Demons, qu'ainsi nous devons vivre en sûreté sous sa protection & sa sauvegarde : puis qu'étant dans les cieux, d'où il fait tout ce qui lui plaît, il fera nous proteger dans nos maux, nous subvenir dans nos besoins, nous delivrer dans nos perils, nous rendre plus que vainqueurs en toutes choses. C'est donc de là que depend toute nôtre consolation en la vie, mais sur tout c'est de là que depend toute nôtre consolation en la mort. Car si CHRIST étoit demeuré ici bas en la terre, dans la bouë, dans la poussiere, dans l'opprobre, dans les tenebres, dans les miseres, & dans les tracas de ce bas monde, comment nous considererions-nous en mourant, où irions-nous après avoir rendu l'esprit ? Ce ne seroit pas dans le ciel, puis que nôtre Chef & nôtre

*Phil. 1:*  
23.

tre Sauveur lui-même n'y seroit pas, & n'y auroit pu entrer. Il faudroit, ou que nos ames demeurassent en la terre à roder autour des sepulchres, ou qu'elles allassent errer dans les airs, ou qu'elles descendissent dans les abîmes; & dans tous ces lieux elles seroient misérables, puis qu'elles y seroient privées de la vuë de Dieu, de la société des Anges, & de la compagnie de leur bienheureux Sauveur. Jamais le fidele ne pourroit dire, Mon desir tend à deloger, pour être avec CHRIST, ce qui m'est beaucoup meilleur, parce que la mort, bien loin de les mettre dans son sein, les separeroit de lui cruellement, pour les jeter dans une desolation incroyable. C'est donc à bon droit qu'il dit ici, Si je ne m'en vai, le Consolateur ne viendra point: puis que sans son exaltation dans le ciel, le St. Esprit n'auroit point été Consolateur, i n'y auroit point eu de consolation pour les fideles.

Enfin, Mes Freres, toutes les charges de nôtre Seigneur J. CHRIST requeroient également qu'il s'en allât pour nous envoyer ensuite le St. Esprit. Car comme Sacrificateur, il faloit qu'il entrât dans le sanctuaire celeste avec le sang de son sacrifice, pour le presenter aux narines de Dieu son Pere, & lui en faire flairer une odeur d'apaisement, avant que de nous meriter l'effusion de cet Esprit saint. Car Dieu auroit-il envoyé son Esprit aux hommes, - avant que d'être pleinement & par-

parfaitement reconcilié avec eux? Et c'est proprement par l'intercession de ce grand Pontife dans le ciel, qu'il a mis la dernière main à sa reconciliation avec nous. C'est ce qui lui a fait ratifier le traité de paix conclu & signé sur le Calvaire, en voyant près de lui & à ses côtés cette innocente victime qui s'étoit volontairement immolée sur la croix. D'où vient que St. Paul aux Hebreux dit, qu'étant entré dans les lieux saints avec son propre sang il nous a obtenu une rédemption éternelle. Comme Prophète il falloit encore <sup>Hebr. 9:</sup> qu'il montât au ciel avant que d'envoyer son <sup>12.</sup> Esprit, selon la figure si claire & si formelle qui en avoit paru dans la personne du Prophète Elie: car quand son disciple Elizée lui demanda une double portion de son Esprit, ce saint homme lui répondit, Si tu me vois enlever d'avec toi, il te sera ainsi fait: mais si <sup>2 Rois 2:</sup> je ne suis point enlevé, cela n'arrivera pas. <sup>10.</sup> Peut-on ouïr ce discours, sans se représenter aussitôt celui de notre texte, qui y répond entièrement? *Si je ne m'en vai, dit J E S U S à ses disciples, le Consolateur ne viendra point: mais si je m'en vai, je vous l'envoierai.* Et en effet ce fut en montant au ciel qu'Elie laissa tomber sa manteline sur son Elizée, qui avec elle reçut la vertu admirable de son Esprit, pour signifier, que l'Esprit de J E S U S le Prophète des Prophetes, & le souverain Docteur de l'Eglise, ne viendroit sur ses disciples qu'après son élévation

dans les Cieux , & que ce seroit de là que la manteline de ce grand Elie tomberoit sur ses Elizées pour les remplir de sa vertu miraculeuse. Mais sur tout, Mes Freres, J E S U S, comme Roi devoit prendre possession de sa gloire dans le ciel avant que de distribuer son Esprit. Car les Princes qui se proposent de faire des conquêtes, commencent premierement par les combats qu'ils donnent à leurs ennemis, ils les vainquent, ils les depouillent, ils s'enrichissent de leur butin, & puis quand ils sont venus à bout de leurs desseins, qu'ils sont montez au faite de leur gloire, chargez d'honneurs & de richesses ils font des dons à ceux qui les ont suivis dans leurs guerres. C'est ainsi qu'en usoient autrefois les Generaux & les Empereurs à Rome. Car le jour de leur triomphe, ils faisoient de grandes largesses à leurs soldats, ils leur donnoient des vivres, des habits, des medailles, de l'or, de l'argent, & diverses autres marques de leur liberalité. De même donc, J E S U S étant le Roi de l'Eglise, le Prince de nôtre salut, le Chef & Capitaine de la foi, qui venoit ici bas exprès pour vaincre la mort, le monde & le Diable, il faloit qu'il finit entierement ses combats, qu'il achevât ses victoires sur ses ennemis, qu'il en allât triompher là haut dans cette ville éternelle, dans cette Cité permanente qui lui étoit preparée au dessus des cieux ; & que de là ensuite il fit ses largesses aux hommes, en leur distribu-

uant

buant liberalement les dons & les graces de son Esprit. C'est là proprement la pensée de St. Paul au quatrième des Ephesiens, où parlant de J. CHRIST, il dit après David, <sup>Pf. 68:</sup> Etant monté en haut il a donné des dons aux <sup>18.</sup> hommes. Car c'est une allusion manifeste des Rois & des Conquerans qui font leurs presens, après leurs victoires & leurs triomphes. Les graces du St. Esprit sont proprement les dons du Fils de Dieu. Ce sont ses liberalitez & ses presens : il faloit donc que le triomphe de son ascension les precedât. Car ce n'étoit pas dans le tems de son abaissement & de son aneantissement qu'il devoit faire ses largesses : mais dans celui de son exaltation & de sa gloire. C'est pourquoi St. Jean remarque formellement que l'Esprit n'étoit point encore donné, parce que <sup>Chap. 7: 39.</sup> CHRIST n'étoit point encore glorifié, pour montrer que le don magnifique de cet Esprit étoit attaché au tems & à l'état de sa gloire, & que la distribution ne s'en devoit faire que de dessus ce haut thrône, où il devoit monter, en prenant possession de son Royaume celeste. C'est là, Mes Freres, ce qui lui fait dire, Si je ne m'en vai, le Consolateur ne viendra point. Et c'est cela même qui lui fait ajoûter, *mais si je m'en vai, je vous l'envoyerai.*

Pour former une opposition entierement juste, il auroit falu dire : mais si je m'en vai, il viendra à vous ; au lieu que laissant là le

mot de venir, qui repondoit à la premiere partie de son discours, il se sert de celui d'*envoyer*. Si je m'en vai je vous l'envoyera. Pourquoi cela, Mes Frères? car tout est à remarquer dans les paroles de celui qui est la Sagesse même, la sapience éternelle & infinie: sans doute il y a en ceci du mystere: & il n'est pas malaisé de le reconnoître. C'est que si le St. Esprit fut venu, pendant que le Seigneur étoit ici bas au monde, on n'eût jamais cru que CHRIST l'eût envoyé. Car l'Esprit descendant du ciel, on n'auroit pas attribué son envoi à un homme que l'on voyoit en la terre. On auroit considéré cet envoi celeste, comme venant purement & simplement du Pere qui est aux cieux; le Fils en auroit été exclus, l'honneur & la gloire lui en auroit été derobée. Mais quand ce Fils éternel se fut élevé par dessus les cieux, & qu'ensuite de son ascension, on vit le St. Esprit en descendre, selon la promesse, alors on eut tout sujet de croire qu'il étoit envoyé de lui, aussi bien que du Pere. Et c'est pourquoi sa retraite dans le ciel étant un argument de l'envoi qu'il en feroit, il dit, *Si je m'en vai, je vous l'envoyera.*

Voici donc une belle preuve de la Divinité de nôtre Seigneur J. CHRIST. Car le St. Esprit étant Dieu benit éternellement, qui est-ce qui pouvoit envoyer un Dieu, que celui qui est Dieu essentiellement avec le Pere?

re? La force de cette preuve paroitra dans tout son jour, si l'on considere la nature de cet envoi. Car il y en a de trois sortes, un envoi d'autorité & d'empire. C'est ainsi qu'un Prince envoie son Ambassadeur, un maitre son serviteur, un superieur son inferieur. Un envoi de capacité. C'est ainsi qu'un homme habile & éclairé envoie celui qui lui vient demander conseil, il l'envoie, dis-je, muni de ses instructions & de ses avis, pour agir suivant les lumieres qu'il lui a données. Le troisieme est un envoi d'origine, comme on le voit dans l'exemple du soleil, qui envoie ses rayons, parce qu'ils émanent continuellement de lui. C'est de cette troisieme sorte, & non des deux autres, que le St. Esprit est envoyé. Car ce n'est pas un envoi d'autorité, comme s'il étoit inferieur au Pere & au Fils. Ce n'est pas un envoi de capacité, comme s'il leur étoit inegal en sagesse & en suffisance; puis que tous trois n'ayans qu'une seule & même nature, n'ont aussi qu'une même gloire, une même autorité, un même pouvoir, une même lumiere, une même perfection, en toutes choses. Mais c'est un envoi d'origine, parce que le St. Esprit émane des deux premieres personnes de la Trinité, par une procession éternelle. Il faut donc reconnoître que le St. Esprit procede, non seulement du Pere, comme les Grecs des derniers siècles le maintiennent, mais aussi du Fils, comme il fut déterminé



dans le Concile d'Ephèse: puis que ce divin Esprit est envoyé, non seulement du Pere, mais aussi du Fils, & que son envoi est fondé sur son origine. Car comment est-ce que le Pere, ou le Fils envoient le St. Esprit? comme le soleil envoie ses rayons en leur donnant l'être. • Cet astre donne à ses rayons leur nature & leur mission en même tems; ils en sont engendrez & envoyez par une même action. Le soleil les a toujours envoyez, il les envoie encore tous les jours; il les enverra de même jusqu'à la fin des siècles. Aussi le Fils produit & envoie le St. Esprit par une même operation, qui a été devant tous les tems, qui se continuë encore dans toute sorte de tems.

Il est vrai qu'on peut concevoir la mission & la production du St. Esprit sous deux idées différentes: en ce que sa production regarde proprement sa personne; & sa mission se rapporte plutôt à sa vertu & à son efficace. Sa production n'est jamais comprise que comme éternelle, au lieu que sa mission est considérée, comme se faisant dans le tems; d'où vient que St. Augustin l'apelloit une procession temporelle: de même que l'envoi des rayons du soleil se conçoit, ou comme faite dès le commencement du monde, ou comme se faisant aujourd'hui & de main. D'ailleurs la production du St. Esprit se fait secrètement, tout de même que la production des rayons du soleil se peut faire dans un

tems

*Lib. 15.  
de Tri-  
nitare c.  
26.*

tems sombre & obscur, où ils ne paroissent point: mais leur envoi en la terre se fait avec éclat dans un jour clair, lumineux & brillant, qui les manifeste. Remarquez bien ce mot de manifester en cette matiere, puis que c'est proprement de là que depend l'intelligence de cet envoi du St. Esprit. Car ce n'est pas un envoi qui se fasse par un mouvement local, en se transportant d'un lieu en un autre. Le St. Esprit ne sauroit être envoyé de cette maniere, puis qu'étant Dieu & par conséquent infini, il est universellement par tout en même heure, en même tems. Il remplit les cieux & la terre, il ne sauroit monter ni descendre. Son envoi donc se fait, non par le mouvement de sa personne, ou par le changement de sa demeure; mais seulement par la manifestation de sa presence, quand il se declare, ou par l'effusion de ses graces, ou par la production de ses œuvres, ou par l'operation de ses vertus. C'est ainsi qu'il vient. C'est ainsi que nôtre Seigneur l'entend maintenant, quand il dit, *Si je m'en vai, je vous l'enverrai*, c'est-à-dire, je vous ferai sentir la bienheureuse presence de mon Esprit, en vous comblant de ses dons & de ses faveurs.

Et c'est ce qu'il accomplit excellemment bien dans les Apôtres le jour auguste de la Pentecôte. Car il leur envoya son Esprit, par une manifestation admirable, qui le fit paroître sur eux visiblement, & en même tems

les remplit de tous ses talens, de tous ses thresors, de toutes les merveilles. Jamais il n'y avoit eu de cet envoi du St. Esprit. Car alors il vint, non sous la forme d'une colombe. C'étoit celle dont il s'étoit servi au Baptême de nôtre Seigneur: parce que c'étoit celle qui étoit convenable au triste & douloureux état de J. CHRIST en la terre, où il ne fit que pousser des gemissemens, & couvrir perpetuellement des ennuis. Mais alors il vint sous une forme bien differente, propre au but qu'il se proposoit. Car comme son dessein en ce jour, si remarquable étoit de faire servir les Apôtres de Docteurs aux nations, de Precepteurs à l'Eglise, de Predicateurs à tout l'univers; aussi se posa-t-il sur eux en forme de langues. Langues miraculeuses qui changerent celle de ses disciples en un instant: de rudes & de begayantes, elles les rendirent si divinement éloquents, que le premier essai qu'ils en firent, convertit trois mille ames tout d'un coup. Langues de feu, dont les sacrées flammes embrasèrent bientôt le monde, fondirent les glaces d'incrédulité par toute la terre, brûlerent les Idoles, mirent en cendres les temples & les autels des faux Dieux, refondirent & renouvellerent toutes choses, & allumerent par tout une nouvelle lumiere, qui ne s'éteindra jamais. Enfin l'envoi du St. Esprit en cette illustre journée fit dans les Apôtres un changement, qui ne se peut exprimer. De pocheurs,

cheurs, il en fit des saints incomparables : d'ignorans, il les rendit les maîtres de la science & de la sagesse celeste. De timides, qui trembloient à la voix d'une servante, il les fit devenir tout d'un coup des Heros intrepides, qui bravoient la Synagogue des Juifs, & qui desbioient toutes les puissances de l'Enfer & de la terre. De foibles & infirmes creatures, il en fit des hommes si merveilleux, qu'ils paroissent au dessus de l'homme. On les regardoit comme des Anges : on les prenoit même pour des Dieux. Et les Payens à l'ouïe de leur parole, & à la vuë de leurs miracles leur vouloient presenter des sacrifices, comme à leur Jupiter & à leur Mercure. Ainsi le Seigneur verifia bien ce <sup>Act. 14</sup> qu'il leur avoit dit, il vous est expedient que je m'en aille; car si je ne m'en vai, le Consolateur ne viendra point : mais si je m'en vai, je vous l'envoyerai. Il leur fit conoitre par experience, combien son depart leur étoit avantageux, puis qu'il donna lieu à la venue de cet Esprit, qui rendit leur condition si admirable.

Que ce grand & signalé événement, Mes Freres, nous aprenne à ne perdre jamais courage, dans les changemens qui peuvent arriver à l'Eglise de Dieu. Qui n'eût dit, quand les Apôtres eurent perdu leur Maître, leur pere & leur protecteur, qui n'eût dit que c'étoit fait d'eux, qu'ils étoient sans ressource & sans esperance ? Car qu'étoient ces pauvres disciples ? Etoient-ce des personnes

capables de se soutenir par la force de leurs armes, ou par la grandeur de leur autorité & de leur credit, ou par le secours de leur éloquence & de leur savoir, ou par l'apas de leurs richesses, ou par la faveur de leurs amis, & par la protection des Grands de la terre? Rien moins. C'étoient de simples gens, obscurs, meprisez, denuez absolument de toutes choses, de toutes les qualitez capables de les faire considerer dans le monde, sans aucun moyen de subsistance à parler humainement. Et qui doute qu'alors la Synagogue enflée de ses avantages, ne triomphât d'eux avec insulte: & que dans la fierté de son parti qui sembloit victorieux, elle ne dît, Voilà la Religion & la secte du Nazarien à bas? Voilà la pretenduë Eglise Chretienne à bout. Elle n'a plus son Chef, elle n'a plus son grand Docteur & son faiseur de miracles, qui tranchoit du Roi. Voilà le petit troupeau réduit à une poignée de pauvres & chetifs disciples, qui ne resisteront gueres au savoir de nos Scribes, au pouvoir & à l'autorité de nos Magistrats. Ils seront bientôt dissipéz & contraints de se rendre à nous, ou de se cacher à jamais, pour ne paroître plus dans le monde. Perdez néanmoins ce vain espoir, & quittez ce temeraire langage, ô Synagogue ennemie de J. CHRIST. Il est vrai que cet admirable Fils de l'homme, qui vous confondoit durant ses jours en la terre, n'y est plus. Il est vrai que les disciples qu'il laisse après lui sont extrêmement foibles

bles & infirmes. Mais vous verrez bientôt à leur gloire & à vôtre confusion, que JESUS en les quittant, ne les a pas néanmoins abandonnez, qu'il saura bien trouver les moyens de supléer à sa presence, & que sans mettre ni d'armées sur pied, ni de Princes en campagne, ni de Philosophes & d'Orateurs en besogne, il maintiendra glorieusement son Eglise, par ces mêmes foibles disciples que vous meprisez si fort. Car en sa place, il leur enverra son Esprit, qui leur donnera une sâpience & une force à laquelle vous ne pourrez resister; & qui vous contraindra de vous écrier dans une surprise pleine d'admiration, qu'est ceci, que veut dire cette merveille? ces gens ne sont-ils pas Galiléens? & voici néanmoins nous les entendons tous parler d'une maniere ravissante. Vos Gamaliels mêmes & vos principaux Docteurs seront obligez de reconoître que leur oeuvre est de Dieu, & qu'elle ne peut être détruite.

*Ath. 6: 10.*  
*Ibid. 2: 7, 8.*  
*Ibid. 5: 39.*

C'est ainsi, Mes Freres, que Dieu; c'est ainsi que J. CHRIST son Fils en saura user, toutes les fois qu'il en sera besoin. Jamais il ne laissera les siens orphelins, jamais il n'abandonnera son Eglise. Et lors qu'on la croira perduë & aneantie dans le monde, il trouvera bien les moyens de la foutenir, de la relever & de la rendre victorieuse. Pour cela, Mes bien-aimez Freres, il n'a que faire, ni de grandes armées, ni d'illustres Potentats, ni d'habiles Politiques,

ques, ni de grands Seigneurs, ni de tout ce qu'on craint, ou qu'on revere dans le monde. Il ne lui faut rien que son Esprit, & avec lui seul, sans l'aide d'aucun autre secours, il peut faire triompher son Evangile, & peut renverser tous les conseils & toutes les forteresses qui s'opposent à ses progrès, confondre les desseins des sages, & ruiner la puissance des forts qui lui sont contraires, & faire tomber l'erreur devant lui, dans son siege le plus formidable, comme Dagon tomba devant l'Arche dans son propre Temple.

C'est donc cet Esprit que nous devons souhaiter sur toutes choses, & maintenant que CHRIST s'en est allé à son Pere, nous devons le prier continuellement de nous l'envoyer d'en haut. Avec lui nous n'avons rien à craindre. Il nous donnera bouche & langue, pour parler franchement de l'esperance qui est en nous, & ne point detemir la verité en injustice. Il nous donnera courage & hardiesse, pour porter sans crainte le nom de JESUS, & la profession de son Evangile, devant tout le monde, même devant les Rois & les Monarques de la terre. Il nous donnera force & vigueur pour combattre le bon combat de la foi, sans commettre jamais de lâcheté ni d'infidélité qui nous puisse être reprochée. Et s'il nous arrive des épreuves, des afflictions, des traverses dans la communion de J. CHRIST, cet Esprit saint nous y consolera si puissamment, que nous

**nous**

2 Cor.  
10: 4.

Rom. 5:

3.

nous glorifierons même dans nos tribulations: que comme les Apôtres nous serons joyeux d'avoir été rendus dignes de souffrir pour le nom de CHRIST: que comme St. Paul & Silas, nous chanterons même dans les prisons les plus rigoureuses, & que comme St. Etienne nous aurions le visage gai & lumineux, au milieu de la mort qui nous arriveroit pour une si bonne cause. Car cet Esprit est le Consolateur qui fait temperer le sentiment des plus grands maux, les changer même en biens, faire trouver la paix dans le trouble, la joye dans le deuil, la richesse dans la pauvreté, la gloire dans l'opprobre, & la vie dans la mort même.

Mais savez-vous, Mes Freres, à qui cet Esprit est Consolateur? Constamment, ce n'est pas à tout le monde. Car pour les incredules, les vicieux, les impenitens, bien loin de faire envers eux l'office de Consolateur, il leur est au contraire un accusateur terrible, qui va les troubler & les confondre, jusques dans le fond de leur conscience; jugez en par la suite de notre texte. Quand celui-là sera venu, dit notre Seigneur, il convaincra le monde de péché & de jugement, c'est-à-dire, de condamnation. Voyez, Mes Freres, & remarquez bien ce langage. C'est un Consolateur, dit JESUS-CHRIST, & cependant il convaincra. Est-ce là le propre d'un Consolateur de convaincre ceux qu'il entretient, & encore de péché & de con-

dam-



damnation, pour leur faire avouër leurs crimes, & demeurer d'accord des justes peines qu'ils ont méritées ? Non certes ; ce n'est pas son emploi : mais c'est que le St. Esprit n'est pas Consolateur envers toute sorte de personnes indifferemment. Car à l'égard de ceux qui s'emportent & s'opiniâtrent dans le mal, c'est un scrutateur inevitable qui les convainc de péché, parce qu'ayant mis la vérité de Dieu dans un grand jour, dans une pleine lumière, il ne manque pas de charger ceux qui l'outragent par leurs vices, d'une condamnation beaucoup plus grande & plus rigoureuse. C'est là ce qui nous doit obliger à prendre garde de bien plus près à nous, depuis que ce divin Esprit est venu au monde, depuis qu'il est descendu sur nos Apôtres, & par eux sur toute l'Eglise Chrétienne. Car nous ayant mis toutes choses dans une admirable évidence, nous serons infiniment plus coupables, si nous péchons contre des mystères si clairement revelez.

*Jean 9:* Notre Seigneur disoit aux Juifs, si vous étiez aveugles vous n'auriez point de péché, c'est-à-dire, vous seriez beaucoup moins pecheurs. De même aussi, l'on peut bien dire, que si les hommes étoient toujours demeurez dans les tenebres, ou du Paganisme, ou du Judaïsme, ils seroient incomparablement moins criminels. Mais le St. Esprit étant venu faire briller à leurs yeux toutes les clartez de la grace, leur mau-

mauvaise vie ne sauroit être assez condamnée. Et c'est ce qui faisoit dire à St. Paul au dixième de son Epitre aux Hebreux, Si <sup>Verff.</sup> celui qui avoit meprisé la Loi de Moïse <sup>28. 29.</sup> mourroit sans aucune misericorde, combien de plus grands tourmens meritera celui qui aura outragé l'Esprit de grace? Voulons-nous donc, Mes Freres, avoir ce bienheureux Esprit pour Consolateur, il faut que nous le recevions pour Sanctificateur. Car la consolation & la sanctification sont jointes d'un bien indissoluble, & l'une ne sauroit aller sans l'autre. Il faut que nous logions cet Esprit saint dans des cœurs purs & honnêtes, qui ayent des dispositions pareilles aux siennes. C'est un Esprit de paix, d'union & de concorde: il <sup>Gal. 5:</sup> faut donc que nous bannissions de nos ames, <sup>22.</sup> les haines, les animositez, les divisions, les querelles & les vengeancees. C'est un <sup>Jean 14:</sup> Esprit de verité: il faut donc que nous <sup>17.</sup> éloignons de nous les mensonges, & que la fraude, ni l'imposture, ni la calomnie ne se trouve jamais dans nos bouches. C'est un Esprit de suplications & de re- <sup>Zach.</sup> quêtes: il faut donc que nous ayons soin <sup>12: 10.</sup> de la priere, & que nous en fassions notre sacrifice continuel, soir & matin, & à toutes heures. C'est un Esprit de chaste- <sup>Gal. 5:</sup> té qui convoite contre la chair: il faut <sup>17.</sup> donc que nous reprimions les convoitises charnelles, & que nous possedions nos corps en sanctification & en honneur, comme <sup>1 Theff.</sup> des <sup>4: 4.</sup>

432 *L'envoi du Consolateur.*

des temples propres à son habitation ce-  
 leste. C'est un Esprit de sobriété, puis  
 que St. Paul met expressément cette ver-  
 tu entre les fruits de l'Esprit; il faut donc  
 que nous fuyions tous les excès de l'in-  
 temperance, & que nos repas soient com-  
 me de gens spirituels, qui mangent pour  
 vivre; & non comme d'animaux brutes &  
 grossiers qui ne vivent que pour manger, &  
 pour boire. Enfin c'est un Esprit de sainte-  
 té, il faut donc que nous travaillions à nous  
 rendre saints, comme il est saint, & que nous  
 nettoyans de toute souillûre de chair & d'es-  
 prit, nous tâchions d'achever nôtre sanctifica-  
 tion en la crainte de Dieu. Voilà le vrai  
 moyen d'avoir le St. Esprit pour Consolateur.  
 Si nous l'honorons de cette maniere, il nous  
 fera sentir infailliblement la force & la dou-  
 ceur de ses consolations salutaires, il nous  
 remplira de la paix de Dieu, il nous assurera  
 de nôtre adoption & de nôtre élection gra-  
 tuite, il nous conduira durant tout le cours  
 de nôtre vie, il nous assistera puissamment  
 dans l'agonie de la mort, il nous scellera pour  
 le jour de la redemption, comme un caracte-  
 re éternel & ineffaçable, dont l'heureuse im-  
 pression nous fera reconôître en la grande &  
 en la dernière journée de CHRIST, pour  
 être du nombre de ceux à qui le Royaume  
 de la gloire est préparé dès la fondation du  
 monde. Dieu nous en fasse la grace, & à  
 lui Pere, Fils, & St. Esprit, soit honneur  
 & gloire aux siècles des siècles. AMEN.

L E

Gal. 5:  
22.

Rom. 1:  
4  
2 Cor.  
7: 1.

Eph. 4:  
30.